

Un essai de mise en relation des histoires récentes de la statistique et de la sociologie

Alain Desrosières

INSEE

Résumé: Une réflexion sur les relations entre statisticiens et sociologues ne peut se contenter de confronter des problématiques et des démarches, tant celles-ci semblent résulter de l'inscription institutionnelle, des trajectoires professionnelles des uns et des autres et des marchés de leurs productions respectives. L'histoire des deux groupes, en particulier, permet de comprendre leurs relations, ou absences de relations, actuelles et son étude est indispensable pour situer les apports et les limites des travaux de chaque groupe, limites inscrites dans les conditions sociales de formation, de recrutement, de carrière, de financement, etc. Ainsi le système statistique français s'est développé, depuis la fin du dix-neuvième siècle, en diverses étapes tendant à la constitution d'un réseau d'institutions, dont l'Insee est la principale, dotées simultanément de moyens importants, d'une certaine autonomie administrative et d'une compétence socialement reconnue, fondée en particulier sur un recrutement comparable à celui des corps à haut prestige social : ces divers traits ne sont pas réunis de façon similaire dans la plupart des autres pays. La sociologie française, pour sa part, héritière d'une tradition intellectuelle brillante, issue de la philosophie, a eu dans un premier temps une insertion universitaire. Puis, après la Seconde Guerre mondiale, l'extension rapide du marché des diverses sciences sociales a simultanément accru les moyens de la sociologie et entraîné son émiettement, en raison de sa position relative par rapport aux autres sciences sociales (économie, démographie, d'une part, histoire ou ethnologie, de l'autre) et d'un développement, par le biais de la politique contractuelle, d'un grand nombre de centres de recherches de petite taille et de statut précaire : certains d'entre eux ont produit des travaux importants mais ne disposaient en général pas de relais institutionnels suffisants pour garantir leur suivi et leur reproduction. Une étude du développement concret des sciences sociales en France ne peut donc isoler un de ces deux ensembles, tant chacun d'entre eux a eu à se définir, au moins à certains moments, par rapport aux autres, comme le montrent l'examen historique et l'interview de quelques-uns des acteurs de cette histoire.

Date de publication : 28/06/2021

Dossier : Sociologie et statistique

Comment citer: 10.52983/crev.vi0.1

Licence: Cambouis publie ses contenus selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International. Les auteurices gardent leurs droits de propriété intellectuelle pleine et entière sur leurs articles.



Un essai de mise en relation des histoires récentes de la statistique et de la sociologie

Alain Desrosières

INSEE

Une réflexion sur les relations entre statisticiens et sociologues ne peut se contenter de confronter des problématiques et des démarches, tant celles-ci semblent résulter de l'inscription institutionnelle, des trajectoires professionnelles des uns et des autres et des marchés de leurs productions respectives. L'histoire des deux groupes, en particulier, permet de comprendre leurs relations, ou absences de relations, actuelles et son étude est indispensable pour situer les apports et les limites des travaux de chaque groupe, limites inscrites dans les conditions sociales de formation, de recrutement, de carrière, de financement, etc.

Ainsi le système statistique français s'est développé, depuis la fin du dix-neuvième siècle, en diverses étapes tendant à la constitution d'un réseau d'institutions, dont l'Insee est la principale, dotées simultanément de moyens importants, d'une certaine autonomie administrative et d'une compétence socialement reconnue, fondée en particulier sur un recrutement comparable à celui des corps à haut prestige social : ces divers traits ne sont pas réunis de façon similaire dans la plupart des autres pays.

La sociologie française, pour sa part, héritière d'une tradition intellectuelle brillante, issue de la philosophie, a eu dans un premier temps une insertion universitaire. Puis, après la Seconde Guerre mondiale, l'extension rapide du marché des diverses sciences sociales a simultanément accru les moyens de la sociologie et entraîné son émiettement, en raison de sa position relative par rapport aux autres sciences sociales (économie, démographie, d'une part, histoire ou ethnologie, de l'autre) et d'un développement, par le biais de la politique contractuelle, d'un grand nombre de centres de recherches de petite taille et de statut précaire : certains d'entre eux ont produit des travaux importants mais ne disposaient en général pas de relais institutionnels suffisants pour garantir leur suivi et leur reproduction.

Une étude du développement concret des sciences sociales en France ne peut donc isoler un de ces deux ensembles, tant chacun d'entre eux a eu à se définir, au moins à certains moments, par rapport aux autres, comme le montrent l'examen historique et l'interview de quelques-uns des acteurs de cette histoire.

Le socle de l'institution statistique

Les entreprises d'institutionnalisation, tant de la statistique que de la sociologie, bien qu'apparemment indépendantes l'une de l'autre, peuvent être situées vers le début du siècle. À ce moment se (re)crée, autour de Lucien March (Desrosières *et al.*, 1976), une Statistique Générale de la France (SGF), issue d'un service créé par Lucien Bonaparte en 1801. Elle est centrée essentiellement sur l'organisation quinquennale d'un recensement de population (de 1896

à 1956, à l'exception de 1916) exploité centralement à Paris sur un matériel mécanographique inspiré de l'expérience américaine (machine Hollerith) et produisant une statistique très régulière, non seulement sur la démographie mais aussi sur les établissements industriels et commerciaux. Cette institution, groupant entre 100 et 200 personnes, dont une dizaine de statisticiens rassemblés à Paris, quai Branly, n'a bien sûr pas l'ampleur de l'Insee actuel mais fonde une tradition de rigueur technique et de gestion rationnelle, ainsi que de méfiance par rapport aux « littéraires » ou aux « politiques ».

Le recrutement se fait soit sur concours direct (exemple du concours de 1907, où sont recrutés Bunle, Duge de Bernonville et Villechabrol), soit à l'école polytechnique (Sauvy en 1921). Dès ce moment, le recrutement d'agents de trajectoires scolaires et professionnelles assez distinctes annonce déjà le clivage entre deux modes de mise en valeur de la production statistique : le premier privilégie surtout le travail austère du statisticien, essentiellement soucieux de ses outils et de leur amélioration, là où le second vise en plus à l'ouverture vers une intervention dans la sphère administrative et politique (Sauvy, 1972). Cette tension apparente et continuellement renouvelée va en fait engendrer après la guerre une institution cumulant les divers traits : technicité professionnelle centrée sur l'outil et insertion progressive dans un appareil économico-administratif qui se met en place à partir de 1945.

L'héritage intellectuel de la sociologie

La sociologie française, pour sa part, est, au début du siècle, héritière de plusieurs courants. L'un d'entre eux, proche à certains regards de l'investigation empirique que vont développer les statisticiens, est constitué par une fraction des élèves de Frédéric Le Play, dont certains semblent d'ailleurs avoir joué un rôle direct à la SGF (Du Maroussem) (Savoye, 1981). Issus des « enquêtes sociales » du dix-neuvième siècle menées à des fins de philanthropie ou de réformisme social, ces sociologues créent une tradition d'ethnographie sociale descriptive, conduisant tout naturellement à la question de l'enquête statistique, dont certaines sont menées dès ce moment (Rempp, 1977).

Simultanément, mais dans un autre contexte intellectuel et social, Émile Durkheim et ses élèves accomplissent une rupture par rapport au monde de la philosophie universitaire et constituent théoriquement une discipline sociologique très exigeante sur le plan de la constitution de l'objet. Mais, par le fait même qu'elle se constitue à partir de la philosophie idéaliste, et en rupture avec elle, cette sociologie est contrainte de polémiquer avec les philosophes en utilisant leurs propres catégories, ce qui l'écarte durablement des statisticiens ou des sociologues « positifs », qui ne voient en eux que des « littéraires ». Cette genèse a des effets tangibles et durables sur les préoccupations tant des sociologues que des statisticiens : d'une part, les durkheimiens se posent peu la question des méthodes de recueil de l'information, même quand ils utilisent largement des statistiques (exemple du *Suicide* de Durkheim) et, d'autre part, les statisticiens, ne se reconnaissant pas dans les questions posées par les durkheimiens, tendent à produire des catégories « réifiées » ou privilégient la méthodologie statistique au détriment d'une interrogation sur les interactions sociales concrètes.

Le courant « leplaysien » ne semble pas avoir eu de postérité dans l'entre-deux-guerres : les enquêtes empiriques ont alors été rarissimes. La réussite apparente des durkheimiens (Émile Durkheim est mort en 1917) a été en réalité un semi-échec (Karady, 1976) : leur implantation à l'Université, au Collège de France (François Simiand, Maurice Halbwachs), à l'École Normale Supérieure (Célestin Bouglé) et même dans la formation des instituteurs dans les écoles normales primaires a conduit en fait à une routinisation scolastique

(sauf en ethnologie, où la filiation s'est faite à travers Marcel Mauss, Claude Levi-Strauss et l'école française d'ethnologie – Karady, 1982), telle qu'elle n'a plus constitué un pôle de référence intellectuel à partir des années 1930, ni encore moins une source d'inspiration pour la création d'une sociologie soucieuse d'articuler l'observation et la réflexion théorique, au moins jusqu'aux années 1960.

Halbwachs : le sociologue s'empare du nombre

Une exception pourtant : celle de Maurice Halbwachs. Celui-ci, normalien littéraire de formation, et l'un des élèves d'Émile Durkheim, est l'un des seuls parmi ceux-ci à poser très tôt la question de la description empirique des classes sociales, et donc celle de l'enquête : ses études sont publiées par les bulletins de la Statistique Générale de la France en 1914 et 1916. Grand utilisateur des travaux de la SGF, il est probable que, en retour, son style littéraire donne aux statisticiens une impression de « dissertation » : interrogé sur ce point en 1982, Henry Bunle, qui a travaillé à la SGF de 1907 à 1946, dit de Maurice Halbwachs : « c'était un littéraire », et, prié de préciser ce qu'il entend par là : « ce n'était pas un scientifique au sens où nous l'entendons *nous* ».

De même, Alfred Sauvy, lui aussi membre de la SGF dans les années 1930, et ensuite acteur important de l'extension de la sociologie empirique, à l'Institut National d'Études Démographiques (Ined) après 1945, interrogé aussi sur ses relations d'alors avec François Simiand et Maurice Halbwachs, déclare : « Nous redoutions nettement les sociologues, car ils commettent presque toujours des erreurs de statistique. Simiand lui-même était redouté, notamment du fait de l'obscurité de son langage. Nous étions en très bons termes avec Halbwachs, mais contestions ses connaissances statistiques. Par exemple, il considérait comme fausses *a priori* toutes les statistiques du gouvernement nazi, même la production d'acier ou la natalité, et nous lui montrions en vain les difficultés que soulèveraient des déviations aussi systématiques, à la longue... [Mes souvenirs sur cette époque...] tiennent précisément à cette attitude des statisticiens, attachés à la rigueur de leur discipline... »

On peut cependant citer, à titre d'exemple, trois modes de raisonnement de Maurice Halbwachs, qui sont au cœur d'une interrogation sur les relations mutuelles entre statistique et sociologie, entre « scientifiques » et « littéraires » et sur la définition de la « rigueur » : la solitude de Maurice Halbwachs et la séparation entre univers culturels distincts ont eu pour conséquence que cette façon de poser les questions a été en partie oubliée, au moins quelque temps, quand la sociologie empirique et quantitative s'est développée, après 1945, avec une bien meilleure assise institutionnelle.

Dès avant 1914, il remarque en étudiant les budgets des familles que, à niveau de revenu comparable, les ouvriers consacrent une part plus grande de leur revenu à l'alimentation, alors que les employés dépensent plus en habillement ou en soins divers (Halbwachs, 1913). À partir de ce constat, il propose des hypothèses sur les cohérences (en probabilité) des comportements des diverses classes, résultant non seulement du niveau économique mais aussi d'un rapport au monde et au reste de la société lié aux activités et positions sociales relatives de ces classes : les instruments statistiques permettant d'étudier systématiquement ces cohérences n'apparaîtront que beaucoup plus tard (par exemple l'analyse des correspondances), de même que des conceptualisations sociologiques en termes de cultures ou d'habitus de classe. Or, la question, pour le statisticien comme pour le sociologue, est de savoir ce qui fait légitimement la preuve de ce qui est avancé. Pour le

premier, celle-ci ne peut provenir en fait que d'une argumentation chiffrée, quantitative, l'observation ou l'interview jouant au mieux le rôle d'une image, d'une illustration. Chez les seconds, en revanche (même si les tenants de la méthodologie lazarsfeldienne et poppériénne affirment que l'essentiel est uniquement la non-falsification d'hypothèses posées a priori — Pollak, 1979), la question reste bien celle du moteur de la découverte, c'est-à-dire de la production des hypothèses à vérifier : celles-ci ne jaillissent pas par miracle des données quantitatives, mais résultent souvent de l'observation, directe ou monographique. L'intuition de la cohérence globale du comportement d'un groupe social est de cet ordre : même si Maurice Halbwachs faisait alliance avec les statisticiens en prônant l'importance du nombre (Halbwachs et Sauvy, 1936), il apportait en plus cette exigence proprement sociologique, parfois oubliée après lui. Mais l'important ici est le caractère légitime de la preuve : celui-ci résulte en partie de l'autorité, du poids social de l'institution dont émane l'argumentation¹. Au moment où il écrit, Maurice Halbwachs est respecté, mais solitaire: ses intuitions de précurseur ne sont pas insérées dans une institution leur conférant la visibilité, la légitimité et une probabilité de susciter d'autres recherches.

1 L'Insee publie beaucoup moins fréquemment que les sociologues des résultats de tests de significativité de ses tableaux. Est-ce dû uniquement à ce que ses échantillons sont plus gros ? Il est possible que l'Insee en ait moins socialement besoin.

Les pièges de l'effet de structure

Le second exemple de son intuition statistique est sa critique du *Suicide* d'Émile Durkheim (Halbwachs, 1930) mettant en lumière l'*effet de structure*, si important pour le démographe et le statisticien. Les différences de taux de suicide entre deux catégories (catholiques et protestants, par exemple) peuvent provenir de ce qu'une variable peut en cacher une autre : ainsi les protestants sont plus urbains. Il propose donc, en 1920, la méthode des « populations fictives », éliminant ces effets de structures.

Mais, sensible au fait que le social ne peut s'expliquer que par la *structure* sociale, c'est-à-dire par des constellations de propriétés qu'il est difficile de séparer les unes des autres, il produit immédiatement la critique de cette méthode :

« On se trouve amené ainsi à poser des problèmes bien paradoxaux. Combien de temps vivraient les Français si, restant français, ils vivaient dans les mêmes conditions physiques et sociales que les Suédois ?... Cela revient, comme l'observait Simiand à propos d'une comparaison économique récente entre les niveaux de vie dans les différents pays, à se demander comment vivrait un chameau, si, restant chameau, il était transporté dans les régions polaires, et comment vivrait un renne si, restant un renne, il était transporté dans le Sahara. En d'autres termes, tout se passe comme si, pour étudier les caractères démographiques d'un pays, il fallait partir d'une population qui n'est celle d'aucun pays, comme si l'on avait affaire à des hommes qui ne naissent, ne se marient, ne meurent dans aucune région définie de quelque manière, quant aux coutumes familiales, religieuses, juridiques, économiques. Mais, de même que l'homo œconomicus, un tel homo demographicus est une abstraction trop soigneusement détachée de la réalité pour nous apprendre quoi que ce soit sur le réel » (Halbwachs, 1944)

Le troisième exemple de raisonnement montrant la nécessité de prendre en compte les interactions de la totalité d'une structure sociale est tiré de son étude sur les effets de la mortalité due à la guerre de 1914 sur le marché matrimonial (Halbwachs, 1935). Constatant que les générations masculines nées entre 1875 et 1898 ont été fortement amputées par la guerre, il étudie les modifications de la nuptialité : âges au mariage et écarts d'âge entre époux sont fortement modifiés par des effets mécaniques de transformation du marché matrimonial. Mais, de plus, le poids *social* relatif des générations nées après

1898 est modifié par le fait que, une partie de leurs aînés ayant disparu, elles peuvent accéder à certaines positions sociales plus tôt qu'elles ne l'auraient fait sans cette mortalité exceptionnelle, ce qui, toutes choses égales par ailleurs, modifie leur probabilité de se marier. D'autres démographes (Richard Easterlin) ont fait des hypothèses analogues sur l'effet du poids *relatif* des diverses générations sur le niveau et l'évolution de la fécondité. Ce raisonnement, typiquement sociologique, suggère que le comportement d'un agent ne peut être décrit que par la prise en compte de sa place relative dans un espace d'interactions spécifiées, supposant une concurrence pour la définition et l'accès à certaines positions : quand les vieux ne sont plus là, de nouvelles places peuvent non seulement être occupées mais même inventées (Lenoir, 1982).

Au moment où Maurice Halbwachs produit ces raisonnements et hypothèses, aucun moyen n'existe, on l'a vu, pour collecter de l'information, la traiter et transformer ces intuitions en un système de connaissance solidement étayé. En quoi l'explosion institutionnelle postérieure à 1945 a-t-elle modifié cette situation ?

L'institution oublie ses créateurs

Il peut paraître surprenant que la mise en place, entre 1940 et 1965, d'un système statistique de plus en plus institutionnalisé et solide ne se soit pas faite dès l'abord par rapport à des questions mais plutôt autour de *moyens*, comme si l'investissement institutionnel avait une logique en partie autonome par rapport aux questions posées. Ceci est très net pour René Carmille, ingénieur militaire fondateur du Service National des Statistiques (SNS) en 1941 : convaincu que la mécanographie et la gestion coordonnée des gros fichiers administratifs allaient permettre de monter une statistique indispensable aux responsables de l'économie et de l'administration (Carmille, 1942), il ne dit mot de l'usage éventuel de cette information². Pourtant il crée quatre « institutions » d'avenir : les corps des administrateurs et attachés du SNS (futur Insee), l'école des statistiques (future École nationale de la statistique et de l'administration économique, ENSAE), les 20 directions régionales du SNS et, enfin, le numéro d'identification des personnes à 11 chiffres (ou « numéro de Sécurité Sociale »). Il a créé ainsi quelques-uns des attributs qui font qu'une institution en est une, c'est-à-dire un acquis, un capital, lui permettant de se reproduire automatiquement, sans que soit reposée continuellement la question de son existence, de sa raison d'être, et qui la distingue d'un univers de recherche contraint à chaque moment de se justifier, de s'inventer des moyens et des hommes.

Le signe le plus patent de réussite d'une institution est qu'elle devient une évidence, elle n'apparaît plus comme un héritage. Divers responsables du système statistique ayant joué un rôle particulièrement important, à telle ou telle étape de l'édification de celui-ci, et interrogés sur l'« héritage », ont insisté, de très bonne foi, sur le fait qu'avant, « il n'y avait rien, qu'il avait fallu partir de zéro ». Ainsi Henry Bunle déclare : « c'est Monsieur March qui a créé la SGF, avant il n'y avait rien³ » (or il y a eu des recensements quinquennaux, certes moins bons que ceux de Lucien March, tout au long du dix-neuvième siècle). De même, Francis-Louis Closon⁴, interrogé sur ce dont il a hérité, déclare : « un fatras de fichiers administratifs, inutilisables, il a fallu créer la statistique ». Pourtant les structures de ce qui allait devenir l'Insee existaient en partie déjà, on l'a vu, même si elles ne fonctionnaient pas encore vraiment : il « fallait » créer un système de collecte d'enquêtes directes utilisant les méthodes de sondages, des réseaux d'enquêteurs spécialement formés, des techniques de vérification, de chiffrement, de saisie, d'exploitation impliquant une infrastructure tout à fait spécifique. À cet égard, Francis-Louis Closon a bien aussi été

- 2 La démarche actuelle des constructeurs de « banques de données » est-elle très différente ?
- 3 Lucien March a dirigé la SGF de 1896 à 1920.
- 4 Francis-Louis Closon a dirigé l'Insee de 1946 à 1961, et Claude Gruson de 1961 à 1967.

un créateur d'institution : après son départ, celle-ci existait, était rodée, était un *acquis* dont hérite à son tour Claude Gruson en 1961. Mais pour celui-ci l'important est le système intégré de l'information économique cohérente dans la comptabilité nationale et les modèles de prévision économique (qu'il avait créé par ailleurs au Service des Études Économiques et Financières (SEEF), depuis 1950). Pour lui aussi il avait fallu « partir de zéro », pour créer cette information économique *intégrée* que constituent les comptes nationaux.

Il s'agit moins ici de s'étonner *a posteriori* sur l'apparente inconscience de ces « créateurs », que de voir ce qui fait la force d'une institution : associant la réussite personnelle de l'individu à celle de la cellule ou de l'instrument technique dont il a la charge, en lui permettant de bénéficier de gratifications, propres à l'institution (responsabilités, promotion dans une échelle statutaire, détachements dans d'autres postes prestigieux...) mais relativement déconnectées de l'œuvre (un fonctionnaire peut faire carrière dans des postes très différents les uns des autres), elle permet à cette œuvre de s'incorporer de façon anonyme dans l'édifice déjà construit, perdant en route la trace de ceux qui l'ont construite. À la différence des institutions académiques ou intellectuelles, les institutions administratives n'ont pas ou peu de pères fondateurs. Ceuxci ont fait carrière, éventuellement pantouflé, mais ils ont laissé leur œuvre derrière eux, coupée d'eux. Justement par ce qu'elle a accumulé dans le passé, l'institution a quelque chose à offrir à l'individu : la possibilité de faire carrière, éventuellement à l'extérieur d'elle-même, par détachement⁵. Il y a alors eu échange réel entre l'institution et l'individu : une œuvre, incorporée ensuite à l'acquis collectif, contre une carrière. Si cet échange réussit, chacun est quitte.

Le cas extrême de réussite est atteint quand l'institution est très largement coupée de son origine technique et ne fonctionne plus ou presque que comme capital social, comme dans le cas du Corps des mines ou de l'Inspection des

Capital social et scientificité

Francis-Louis Closon, évoquant la période (1946-1961) où il était directeur de l'Insee, parle surtout de ses efforts pour laisser une institution viable et solide : « Je n'étais pas statisticien, mais je voulais donner des moyens aux statisticiens ; d'abord des crédits réguliers, un recrutement stable et de haut niveau parmi les polytechniciens : j'ai été très heureux quand, dans une promotion d'X, le dernier "Insee" a été mieux classé que le dernier "Ponts". J'ai cherché à ce que les administrateurs de l'Insee puissent pantoufler à des postes importants dans de grandes entreprises, ou dans des cabinets ministériels, afin que le Corps attire les meilleurs élèves de l'X ».

Ce dernier point est important : au lieu de chercher à conserver ses cadres auprès de lui, Francis-Louis Closon raisonnait dans la perspective de l'accroissement du capital social collectif du Corps, les intérêts de la statistique en tant que discipline, de l'institution et du corps des statisticiens étant ainsi assimilés. Ce souci proprement « politique » n'était pas du tout disjoint de celui d'édifier des instruments ayant des chances de se reproduire, c'est-à-dire un système de collecte d'information lourd et coûteux.

À cette période (avant 1960), l'heure était à l'investissement de base plutôt qu'à l'utilisation directe de la statistique dans la gestion économique, sauf pour le calcul de l'indice des prix. C'est autour de cet indice et du combat pour son indépendance par rapport au pouvoir (dans les années 1950) que s'est construite l'image spécifique de l'institution : celle de la « magistrature », autonome et habilitée à « dire le chiffre ». De ce point de vue, la place relative du « statistique » entre le « scientifique » et le « juridique » montre que la connaissance que le statisticien produit n'est pas tout à fait de même nature que celle émanant du « savant », respecté, mais isolé et peu entendu (tel Maurice Halbwachs, ou, d'un autre point de vue, les statisticiens de la SGF décrits par Alfred Sauvy, 1972), puisqu'elle est destinée à être diffusée et donc à servir de référence à la réalité, soit dans la gestion et la décision, soit dans

le « débat social » par vocation « obscur » et « confus ». Cette connaissance doit donc être lestée d'une crédibilité socialement produite : l'expression de « magistrature » renvoie bien à l'idée qu'un corps social dispose à la fois d'une compétence et d'une « neutralité » telles que, de même que pour les juges, les partenaires sociaux acceptent ses « expertises ». Mais les statisticiens ne veulent cependant pas être enfermés dans ce juridisme et revendiquent pour leurs instruments le caractère *scientifique*, impliquant le droit et même le devoir du doute et du débat s'il s'agit d'améliorer les outils, et c'est cette scientificité qui fonde la revendication à « dire le vrai » dans le débat social, ce qui distingue le statisticien du juge des tribunaux.

Ainsi, il est affirmé fréquemment que les nomenclatures d'activités et de produits ou de professions, de même que l'indice des prix, n'ont pas de valeur *juridique*, ne sauraient servir de référence dans des contrats et ne sont que des outils ou des instruments de mesure. Cette tension entre le juridique et le scientifique est très spécifique de la position institutionnelle de la statistique publique en France : interrogé sur ce qui lui paraît le plus original dans le système statistique français par rapport aux autres pays, Francis-Louis Closon estime que c'est le fait que l'Insee ne soit pas une direction ordinaire du ministère de l'Économie mais un institut, doté d'une autonomie et d'un statut particulier, garantissant son indépendance par rapport au pouvoir politique. L'autre spécificité est sans doute le recrutement de niveau social comparable à celui des grands corps techniques issus de Polytechnique, donnant à cet Institut l'image de compétence socialement reconnue.

De l'étude des comportements aux évaluations comptables

Dans cette institution qui édifie ainsi son infrastructure, quelle peut être la place de la sociologie? Au moment où les principales enquêtes auprès des ménages sont conçues et expérimentées, dans les années 1950, l'Insee est encore indépendant de la fabrication de la comptabilité nationale, qui vient d'être créée au SEEF de Claude Gruson (Fourquet, 1980), et les curiosités des statisticiens d'enquête de cette époque ne sont pas encore orientées, comme elles tendront à le devenir à partir des années 1960, par les impératifs d'évaluation comptable et de modélisation économique. Ils se décrivent eux-mêmes aujourd'hui comme attirés alors par l'« étude des comportements humains et de leurs différences » et, en particulier, se distinguent des spécialistes de la comptabilité nationale, « pour lesquels tout résultait du comportement des entreprises et de l'État, les individus n'ayant qu'à suivre ». Pour eux, en revanche, les « catégories de ménages » ont des « comportements autonomes », que la statistique se doit de mesurer. Ils ont maintenant le sentiment que l'intégration de l'information dans la perspective de la prévision modélisatrice a été, de ce point de vue, une perte relative : même si l'idée ne leur vient pas de se référer à la sociologie, perçue comme plutôt « universitaire », leur sensibilité en est plus proche que celle des macro-économistes qui arriveront ensuite.

Cependant, si cet intérêt pour des analyses de type plutôt sociologique est clairement visible dans les travaux d'alors, la distinction est nette entre les « faits objectifs » et les « valeurs » (proche de l'opposition durkheimienne entre « morphologie » et « physiologie »). Les premiers (production, consommation, emploi, salaires, naissances, mariages, décès...) relèvent bien d'un institut public soucieux de son image de « magistrature ». En revanche, les secondes (« opinions, aspirations, motivations... ») « sont bien sûr passionnantes, mais nécessitent un recul que nous ne pouvons pas avoir », estime un des statisticiens qui a créé le système des enquêtes⁶.

6 Dans cette perspective, les enquêtes d'opinions auprès des ménages sur les « intentions d'achat de biens durables » sont à la limite de ce que ces statisticiens estiment possible dans le cadre de l'institution et elles ont été longtemps peu appréciées des comptables nationaux stricts.

Une sociologie des statisticiens, qui reste à faire, pourrait distinguer trois « styles » : des « statisticiens d'enquête », proches du terrain et de l'outil, des gestionnaires de fichiers et de banques de données et des comptables nationaux modélisateurs. Dans un précédent article (Desrosières et al., 1976), ces trois groupes avaient été rattachés symboliquement à trois anciens directeurs de l'institution : Lucien March, René Carmille et Claude Gruson. Leurs caractéristiques sociales, trajectoires et projets sont sans doute assez distincts, mais cette analyse nécessiterait une histoire beaucoup plus détaillée de l'institution. Une sensibilité sociologique n'est probable, on l'a vu, que chez les premiers. Les seconds sont des ingénieurs et des organisateurs, peu intéressés, comme René Carmille, par l'usage des données, et les troisièmes ne perçoivent que difficilement l'impact des « pratiques sociales » sur les équilibres et les enchaînements de causalités économiques qu'ils manipulent, sauf à travers des abstractions psychologisantes comme les « propensions à consommer », « préférences pour la liquidité » ou « fuite devant la monnaie ». La mise en relation entre ces divers instruments reste en tout cas à faire.

Ce sont des statisticiens du premier type qui mettent en place, dès 1950, un outil de repérage des positions sociales : le code des catégories socio-professionnelles, dont l'histoire a déjà été décrite (Desrosières, 1977) et qui se révélera très précieux pour la construction d'une sociologie empirique française. Son auteur, le statisticien Jean Porte, est perçu comme original, et un peu marginal ; sa trajectoire professionnelle est atypique par rapport à celles des administrateurs de l'Insee. Francis-Louis Gloson se flatte que l'Insee ait pu intégrer une personnalité de ce type. Jean Porte quitte l'Insee en 1957 pour se consacrer à la recherche en logique.

Sociologie : une institutionnalisation difficile

La sociologie, qui avait presque disparu en tant que corps social, dans l'entredeux-guerres, s'est reconstituée lentement après 1945, d'une part dans les universités (mais une licence complète de sociologie n'est créée qu'en 1958), d'autre part dans des institutions nouvelles : en 1946 est créé le Centre d'Etudes Sociologiques (CES), dépendant du CNRS et, en 1947, la VI^e Section de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), animée par les historiens de l'École des Annales (Pollak, 1976). Les sociologues « chercheurs » de cette époque revendiquent le sens du « terrain » et le contact avec le « réel » face aux universitaires, réputés enclins à la spéculation. Des enquêtes de sociologie du travail (Georges Friedmann, Alain Touraine) ou de sociologie urbaine (Paul-Henry Chombard de Lauwe) ont lieu, à la même époque où l'Insee lance ses premières enquêtes auprès des ménages, sur l'emploi ou les budgets de familles, mais les deux milieux sont peu en relations, bien que les sociologues sollicitent parfois la collaboration technique de l'Insee. Ainsi, en 1950-1951, Jean Porte assure un enseignement au Centre d'Études Sociologiques sur « l'organisation des enquêtes et ses incidences sur le dépouillement ainsi que sur le plan d'exploitation mécanique et la présentation méthodique des résultats » (Drouard, 1985).

Les contacts de la sociologie avec l'Insee existent mais sont irréguliers, correspondant à telle ou telle initiative isolée de sociologues ou de statisticiens, et ne s'intègrent pas dans des programmes de recherches continus. Ainsi, par exemple, en 1950, une enquête de sociologie urbaine est menée à Auxerre par Charles Bettelheim et Suzanne Frère (Bettelheim et Frère, 1950), comportant un questionnaire statistique important, avec la collaboration active de l'Insee.

Mais, à ce moment, cette relation semble unilatérale : les statisticiens apportent aux sociologues des chiffres ou des techniques d'enquête mais, se situant « en amont », ne voient pas encore ce que la sociologie leur « apporte ». Cette situation commence à changer à partir de 1960, par exemple avec l'enquête effectuée en commun en Algérie, dans les conditions difficiles de la guerre, par Pierre Bourdieu et des statisticiens de la Direction Régionale de l'Insee à Alger : Alain Darbel, Jean-Paul Rivet et Claude Seibel (Bourdieu *et al.*, 1963). Cette recherche commune associant enquête par sondage, interviews et méthodes ethnographiques pose de façon concrète le problème de la collaboration sur le terrain et des apports respectifs des diverses techniques. La coopération entre ces deux équipes se poursuit, en 1965, sous la forme d'une recherche sur divers aspects de la croissance française et conduit à la publication du Partage des bénéfices (Darras, 1966). Mais, à ce moment, la question posée est plutôt celle de la collaboration entre économistes et sociologues puisque, les travaux de comptabilité nationale et de prévision économique pour la planification étant effectués désormais à l'Insee (depuis 1961), l'accent s'est déplacé vers ces questions alors largement débattues, au détriment des problèmes de recueil et de traitement de l'information.

Cette époque des années 1960 est aussi celle où la sociologie tente de stabiliser et codifier des méthodes et de s'intégrer à ce mouvement lié à l'essor de la planification et à l'industrialisation (de Montlibert, 1982). Ainsi, une tentative est faite pour diffuser la méthodologie quantitative inspirée de la sociologie américaine (Paul Lazarsfeld) et l'imposer comme la plus légitime, en cherchant à ancrer une sociologie, qui a tendance à se disperser, sur une technique et un usage réglé d'hypothèses, parés des prestiges naissants du « calcul électronique ». La sociologie tente aussi alors d'établir un lien plus institutionnel avec les milieux économiques et planificateurs. En 1963 a lieu une table ronde sur le thème « sociologie et industrie : une interrogation mutuelle », présidée par Raymond Aron, avec la participation de P.-D.G. et de sociologues. En 1965, le congrès de la Société Française de Sociologie fait appel, comme orateurs principaux, à Roger Grégoire, responsable de la politique des revenus, Claude Gruson, directeur général de l'Insee, et Pierre Massé, commissaire général au Plan.

Mais ce souci d'institutionnalisation et d'ancrage, par les méthodes et par les objectifs de recherche, va entrer en contradiction avec les marchés qui s'offrent à la sociologie. En effet, à ce moment, se développe une politique contractuelle qui modifie fortement les modes de financement et de fonctionnement de la recherche en sociologie. Celle-ci n'a presque jamais disposé d'un financement stable, lui permettant de déterminer ses objectifs et ses moyens à partir des résultats des recherches antérieures, ni d'un recrutement régulier d'un personnel disposant d'une qualification sociale et d'un niveau professionnel élevés et garantis. Le financement contractuel a accéléré les tendances à l'émiettement : des recherches sont entreprises au coup par coup, sur des objectifs décidés de l'extérieur, ou « négociés » dans des conditions imposant toutes les formes de « retraductions », pour des périodes limitées, entraînant le recrutement de personnels « hors-statut », sans mise en place de structures de formation à la recherche adéquates (Passeron, 1982).

Le cumul des résultats scientifiques acquis est alors rendu très difficile et les sociologues se voient de fait imposer un travail quasi artisanal, sur des objets limités, de type monographique, avec très peu de moyens d'enquêtes et de collectes d'information. Certains se réfugient dans l'analyse de textes en bibliothèque, le discours critique ou spéculatif, contribuant à alimenter une image « littéraire » de la sociologie.

Par ailleurs, vient un moment où les « hors-statut » embauchés dans la période faste ne peuvent plus être payés en raison de la diminution de ce financement contractuel. La décision de les titulariser en bloc, ayant eu pour effet de gonfler la section « sociologie » du CNRS, a été contestée par certains : elle a pu, en effet, rendre difficile le recrutement de jeunes sociologues de la génération suivante,⁷ et aléatoire la reproduction même de la discipline (Passeron, 1982).

Il n'est pas possible de comparer les démarches et les méthodes de travail des statisticiens et sociologues sans mesurer le fossé qui sépare leurs conditions sociales de travail, qui s'opposent presque trait pour trait. Ainsi, alors que les statisticiens travaillant dans une institution administrative ont une logique de carrière déterminée par celle-ci, les sociologues, qui pouvaient suivre naguère un cursus marqué par les enjeux académiques (thèse, articles, livres sur des domaines où on passe une vie entière), ont vu ce type de trajectoire rendu difficile par cette politique contractuelle. Celle-ci interdit en partie le cumul de connaissances sur des critères endogènes à la recherche, ce qui est indispensable pour une thèse. La professionnalisation est donc beaucoup plus difficile pour les sociologues que pour les statisticiens, en raison de ces conditions objectives.

Pourtant, malgré ces réelles difficultés, des tentatives avaient eu lieu pour poursuivre, tant sur le plan épistémologique qu'institutionnel, une activité sociologique déterminant elle-même ses problématiques. Ainsi, en 1968, combinant les acquis théoriques et les apports de disciplines voisines telles que l'ethnologie avec des méthodes sophistiquées, mais contre un néo-positivisme qui voyait dans la simple application d'une méthode le garant du progrès théorique, Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron mettaient en avant, dans Le métier de sociologue (Bourdieu et al., 1968), l'usage de méthodes multiples, appliquées à un objet non pas imposé de l'extérieur par tel ou tel commanditaire, mais construit, ou du moins reconstruit selon les exigences propres à la sociologie. Mettant l'accent sur le fait qu'une méthode, isolée et coupée de ses conditions sociales de mise en œuvre, ne peut suffire à rendre compte d'une réalité sociale lisible à de nombreux niveaux, ils attiraient l'attention des statisticiens sur l'importance d'un examen historique et critique de leurs catégories et instruments et sur le fait que la rigueur formelle, bien sûr nécessaire, n'est non seulement pas suffisante mais risque d'apparaître comme la seule légitime alors qu'elle n'a souvent que les apparences de la rigueur.

Nombre de sociologues ont observé dans leurs recherches cette règle d'articulations de diverses techniques au service d'un objet construit, la statistique étant l'une d'entre elles. Mais cette exigence a fini par entrer elle aussi en contradiction avec les impératifs des modes de financement et de gestion de l'époque. C'est la raison pour laquelle les travaux empiriques impliquant une méthodologie quantitative et donc des moyens lourds n'ont pas été aussi nombreux qu'ils auraient pu l'être si le champ scientifique avait eu une autre structure, et que ce courant scientifique a pu apparaître à certains comme lui aussi « littéraire ».

Recherche administrative et innovation méthodologique

L'espace commun à la sociologie et à la statistique a aussi été occupé, depuis la guerre, par divers organismes publics ou parapublics dont les caractéristiques sont intermédiaires entre celles de l'Insee et du CNRS. Des programmes d'investigations empiriques dans les domaines sociologiques ont été conçus, par exemple, depuis 1946 à l'Ined, 1953 au Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (Credoc) ou 1970 au Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (Cereq). L'Ined, créé par Alfred Sauvy

7 Ceci constitue un bon exemple de ces effets de concurrence entre générations, évoqués ci-dessus à partir de Maurice Halbwachs. à partir de la « Fondation pour l'étude des problèmes humains » d'Alexis Carrel, et le Credoc, fondé grâce à l'aide des fonds Marshall, peuvent sembler une réapparition de la sociologie « leplaysienne », c'est-à-dire de collecte, de traitement et d'interprétation d'une information utile pour les administrations ayant en charge les grands « problèmes sociaux » : éducation, santé, protection sociale, famille, vieillesse...; les découpages de thèmes et de problématiques semblent souvent marqués par cette demande sociale d'origine administrative. Ainsi le thème de la mesure des « inégalités » est typiquement produit par une telle situation de recherche proche de l'« action sociale ».

Cette insertion particulière, mi-administrative mi-contractuelle (typique dans le cas du Credoc), peut être à l'origine d'une combinaison de souplesse et d'imagination associée à des moyens matériels non négligeables, qui la distingue tant de l'Insee qui est très marqué par la nécessité de gérer de façon régulière et fiable des instruments très lourds comme le recensement ou l'indice des prix, que de laboratoires dépendant du CNRS ou de l'Université, qui ont moins de moyens. Cette combinaison spécifique a rendu possibles des innovations méthodologiques importantes, dont le prototype est le développement, au Credoc, des méthodes d'analyse factorielle. Leur émergence dans les sciences sociales à partir de 1970 marque un renouvellement assez profond de la signification et de l'utilisation de l'empirie quantitative dans celles-ci.

Ces techniques sont apparues dans les années 1960 et se sont diffusées dans maintes disciplines à la suite de l'action « prophétique » (au sens de la sociologie religieuse) de Jean-Paul Benzécri. Elles ont rencontré un accueil favorable auprès d'agents qui, de par leur âge et leurs positions professionnelles, ont alors cru y voir un moyen de concurrencer des techniques statistiques plus traditionnelles. Permettant en apparence de faire l'économie de modèles « a priori », et aptes à faire apparaître plutôt des systèmes de différences et d'opposition que des chaînes de relations causales, elles ont attiré, au début des années 1970, des statisticiens et des chercheurs soucieux de regarder la réalité avec une autre grille que celle des paradigmes économiques classiques et des méthodes statistiques adaptées à ces paradigmes ; mais ce sont les rapports entre *l'économie* et la sociologie qui sont alors en filigrane dans ce débat.

Marketing et analyse factorielle

Les méthodes d'analyse factorielle ont aussi été à l'origine d'une sorte de « sociologie sauvage », qui s'est développée dans des bureaux d'études privés travaillant pour les publicitaires ou les grandes entreprises privées ou publiques (Consommation, 1981). Utilisant la facilité apparente que procure l'informatique pour brasser des données et construire dans tous les sens des typologies et des espaces les plus variés, affublés d'intitulés accrocheurs, à partir d'enquêtes d'opinion financées par les clients, ces bureaux d'études ont fait, en négatif, ce que les sociologues n'avaient pas les moyens matériels de faire, exhibant des espaces impossibles à comprendre et interpréter en l'absence d'une quelconque théorie ou exigence sociologique. Parmi ces travaux, les plus opaques sont ceux dont les clients sont purement privés : les classifications présentées résultent des automatismes de calcul, et il est d'autant plus difficile de les raccorder aux critères « objectifs » traditionnels que la demande de consultation des questionnaires et des tris élémentaires se heurte à l'objection du « secret commercial »8. Ceux qui ont pour commanditaire des entreprises publiques (EDF par exemple) sont déjà moins obscurs et présentent parfois des résultats bruts d'une grande richesse, mais accompagnés d'un commentaire le plus souvent très plat. On voit, sur ces exemples, que l'indépendance, socialement

8 Ceci ne constitue d'ailleurs pas un obstacle à leur succès, et les organismes planificateurs ne sont pas les derniers à consommer leurs reproductions et « concepts » tant l'apparence de scientificité formelle associée au caractère « immédiatement parlant » du discours rencontre une demande que la science sociale ne peut satisfaire aussi « facilement ».

déterminée, entre les divers pôles d'investigation et d'études, pousse à son point extrême la difficulté de construction progressive d'une science sociale faisant le va-et-vient entre l'observation et la théorisation. 9 Communication à ce même colloque.

Une absente qui ne peut se faire oublier

Une grande absente domine l'histoire qui vient d'être résumée : l'économie. En effet, cette science sociale a toujours eu, beaucoup plus que la sociologie, vocation à répondre à la demande de théories et de techniques permettant d'expliquer, de prévoir et de décider. Ayant pu produire, historiquement, des discours très différents, d'abord littéraires, avec les classiques jusqu'à Jean-Baptiste Say, puis mathématisés à l'extrême chez les néoclassiques, de Léon Walras à Gérard Debreu, et intégrant enfin la mesure statistique avec les macro-économistes keynésiens et les comptables nationaux (Fourquet, 1980), elle peut tenir maintenant, grâce aux développements, aux moyens et à la complexité des divers modèles économétriques, une place telle qu'elle semble constituer l'horizon des sciences sociales.

Un effet non négligeable et rarement aperçu de cette domination est le fait que la sociologie n'aborde que rarement des domaines impliquant une circulation de monnaie : échange marchand, salaire, crédit, épargne, investissement... Plus précisément, la sociologie aborde en général l'économie par le biais des rapports de pouvoir et de domination, au sein des grandes organisations ou entre agents économiques par exemple, ce qui est bien sûr fondamental, mais laisse de côté la façon dont les rapports de force entre groupes sociaux se cristallisent dans des systèmes de prix, ceux-ci fournissant non seulement les coefficients d'équivalence entre activités hétérogènes mais fondant même la légitimité de cette mise en équivalence, comme le montre Annie Fouquet par ailleurs⁹ à propos du travail domestique : le fait même d'évaluer ce travail *en francs* a été la conséquence de la revendication d'une telle mise en équivalence, le résultat précis comptant en fait assez peu. Mais cette unification magique par le biais de la valorisation a aussi pour effet de mettre un écran devant le système des interactions que le sociologue cherche justement à identifier, et ceci est un trait commun à toutes les sommations macroéconomiques. Ces différences d'objets et de points de vue sont sans doute aussi à l'origine de la rareté du dialogue entre les sociologues et des statisticiens insérés dans une institution pour laquelle les catégories issues de la comptabilité nationale sont devenues le langage de référence : l'analyse des causes sociales de cette prééminence du langage économique dépasse largement le cadre délimité ici.

Cependant, les problèmes concrets posés par l'interprétation des résultats des enquêtes de l'Insee peuvent souvent être abordés sous les deux éclairages de l'économie et de la sociologie. Ainsi, la façon dont les ménages répartissent leur budget entre divers postes de consommation peut donner lieu à des calculs d'élasticités par produits, différentes selon les catégories sociales (Glaude et Moutardier, 1982) et dont la signification peut être mise en rapport avec les cohérences globales de comportements de classes recherchées par le sociologue. Ces travaux juxtaposent significativement des ajustements économétriques visant à estimer les élasticités et des analyses de correspondance portant sur la structure du budget et décrivant la topographie des classes dans un espace social à deux dimensions. Or, en dehors même du fait que les algorithmes mathématiques de la régression multiple et de l'analyse factorielle sont formellement voisins, les deux méthodes peuvent être liées par une question proprement sociologique sur les usages sociaux différentiels de l'argent et du temps, ce qui pourrait fournir un fil pour identifier la dimension économique des divers habitus de classes.



Des positions de synthèse sont donc intellectuellement concevables, et seraient même peut-être les plus efficaces sur le plan scientifique, s'il était possible de faire table rase des rapports sociaux entre disciplines et à l'intérieur de chacune. Mais ceci reviendrait à supposer que la science puisse échapper par miracle aux mécanismes qui régissent tous les autres groupes humains et serait donc aussi irréel que le chameau au pôle Nord et le renne au Sahara imaginés par Maurice Halbwachs.

Bibliographie

On n'a pas repris ici une bibliographie générale sur les histoires de la statistique et de la sociologie. Sur la première, voir le numéro spécial d'*Économie et statistique* (n° 83, novembre 1976), dans lequel l'article de Desrosières *et al.* (1976) contient de nombreuses références. On se reportera aussi à *Pour une histoire de la statistique* (tome 1 : contributions, INSEE, 1977 ; tome 2 : matériaux, à paraître [Affichard 1987]) ; par ailleurs, l'ouvrage de François Fourquet (1980) est une mine d'informations pour le sociologue et l'historien.

Sur l'histoire de la sociologie en France, on consultera plusieurs numéros spéciaux de la *Revue française de sociologie*: sur Émile Durkheim et les durkheimiens (Besnard, 1976; 1979), sur les sociologues « non-durkheimiens » (Besnard, 1981) et sur la professionnalisation de la sociologie (s.a., 1982). Les deux articles de Michael Pollak (1976; 1979) sont aussi très utiles.

- Affichard Joëlle, 1987, *Pour une histoire de la statistique. Tome 2*, Paris, Insee / Economica.
- Besnard, Philippe (coord.), « Les durkheimiens » (dossier), 1979, Revue française de sociologie, vol. 20, nº 1.
- BESNARD, Philippe (coord.), « Sociologies françaises au tournant du siècle. Les concurrents du groupe durkheimien » (dossier), *Revue Française de Sociologie*, vol. 22, n° 3.
- BESNARD, Philippe (coord.), 1976, *Revue française de sociologie*, « À propos de Durkheim » (dossier), vol. 17, nº 2.
- Bettelheim Charles et Frère Suzanne, 1950, *Une ville française moyenne : Auxerre en 1950, Étude de structure sociale et urbaine*, Paris, Armand Colin.
- BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude et PASSERON Jean-Claude, 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas.
- BOURDIEU Pierre, DARBEL Alain, RIVET Jean-Paul et SEIBEL Claude, 1963, *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton.
- CARMILLE René, 1942, *La mécanographie dans les administrations*, Recueil Sirey, 2^e éd.
- CONSOMMATION (Revue du Credoc), 1981, nº 4.
- DARRAS, 1966, Le partage des bénéfices, Paris, Éditions de Minuit.
- DE MONTLIBERT Christian, 1982, « La professionnalisation de la sociologie et ses limites », *Revue française de sociologie*, vol. 23, nº 1, p. 37-53.
- Desrosières Alain, Mairesse Jacques et Volle Michel, 1976, « Les temps forts de l'histoire de la statistique », *Économie et statistique*, n° 83, p. 19-28.
- Desrosières Alain, 1977, « Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles », dans *Pour une histoire de la statistique*. *Tome 1*, Paris, Insee.
- Drouard Alain, 1985, « Le développement des sciences sociales en France de 1945 à 1968 », *Revue française de sociologie*, vol. 23, nº 1.
- ÉCONOMIE ET STATISTIQUE, 1976, « Les journées d'étude sur l'histoire de la statistique » (dossier), n° 83.
- Fourquet François, 1980, Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan (à partir d'entretiens avec 26 protagonistes de cette histoire), Paris, Éditions Recherches, coll. « Encres ».
- GLAUDE Michel et MOUTARDIER Mireille, 1982, « Les budgets des ménages », *Économie et statistique*, n° 140, p. 15-34.
- HALBWACHS Maurice et SAUVY Alfred, 1936, « Le point de vue du nombre » dans *L'espèce humaine*, Encyclopédie française, Tome VII, Paris.

- HALBWACHS Maurice, 1913, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan.
- HALBWACHS Maurice, 1930, Les causes du suicide, Paris, Alcan.
- HALBWACHS Maurice, 1935, « La nuptialité en France pendant et depuis la guerre », *Annales sociologiques*, série E, fascicule 1, p. 1-45.
- HALBWACHS Maurice, 1944 [1935], « La statistique en sociologie » dans *La statistique, ses applications, les problèmes qu'elles soulèvent*, Paris, PUF, p. 113-134.
- Halbwachs Maurice, 1972, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- INSEE, 1977, Pour une histoire de la statistique. Tome I, Paris, Insee.
- INSEE, 1987, *Pour une histoire de la statistique, tome II, matériaux*, édité par Joëlle Affichard, Paris, Economica
- KARADY Victor, 1976, « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, vol. 17, n° 2, p. 267-311.
- KARADY Victor, 1982, « Le problème de la légitimité dans l'organisation historique de l'ethnologie française », *Revue française de sociologie*, vol. 23, n° 1, p. 17-35.
- LENOIR Rémi, 1982, « Vieillissement et rapports entre générations », communication au colloque *Sociologie et statistique*, Paris, INSEE/ Société française de sociologie, p. 167-180 [Voir sa réédition dans le présent dossier]
- Passeron Jean-Claude, 1982, *Sociologie : bilan et perspective*, Paris, ministère de la Recher et de l'Industrie, Mission sur les sciences de l'homme et de la société (« Mission Godelier »).
- POLLAK Michael, 1976, « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3.
- POLLAK Michael, 1979, « Paul F. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, p. 45-59.
- REMPP Jean-Michel, 1978, « L'évolution des enquêtes sociales de Le Play à nos jours », *Les études sociales*, n° 1-2, p. 3-13.
- s.a., 1982, « Développement, recherche et professionnalisation en sciences sociales » (dossier), *Revue française de sociologie*, vol. 23, n° 1.
- SAUVY Alfred, 1972, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle : scènes, tableaux et souvenirs*, Paris, Casterman.
- SAVOYE Antoine, 1981, « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue française de sociologie*, vol. 22, n° 3, p. 315-344.